



inFOs

février
2016

*Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité*

Compte-rendu de la CAP des 9 et 10 février 2016

S.A.C.D.D

Table des matières

Déclaration à la CAP des 9 et 10 février 2016.....	2
Résultats des mobilités CN et CS.....	5
Résultats des mobilités CE.....	10
Titularisations DANS LE CORPS DES SACDD.....	13
pna sortantes.....	13
Recours crep.....	13
Les prochaines CAP	13
Les Coordonnées de vos élus.....	13

DÉCLARATION À LA CAP DES 9 ET 10 FÉVRIER 2016

Madame la présidente,

Le RIFSEEP :

Pour Force Ouvrière, l'inquiétude et les questions concernant la mise en œuvre de ce nouveau dispositif indemnitaire restent en suspens.

Ainsi, les SACDD n'ont aucune connaissance de leur appartenance à un groupe de fonction, ni de l'incidence des mobilités ou des promotions sur leur IFSE.

D'ailleurs quand est-il des promus au 1^{er} janvier 2016 ?

L'administration a indiqué qu'une note de gestion sur le RIFSEEP sera transmise d'ici le premier semestre 2016. Or, depuis le 1^{er} janvier les SACDD sont soumis au RIFSEEP dans la plus grande opacité. Les services RH de proximité sont démunis face aux questions légitimes des agents.

Il est indispensable avec la mise en œuvre de ce dispositif indemnitaire d'obtenir rapidement de la DRH des réponses concrètes.

Campagne crep :

Ce début d'année est marqué par le lancement de la campagne des entretiens professionnels.

L'entretien professionnel est obligatoire.

Force Ouvrière tient à rappeler quelques éléments qui régissent cet entretien annuel extrait du guide ad hoc que chaque manager est tenu de respecter : « en préalable à l'entretien l'agent doit avoir à sa disposition sa fiche de poste ».

La fiche de poste est un élément essentiel, car elle sert de référence à cet entretien. Au besoin, elle doit être réactualisée en fonction de l'évolution de l'organisation du service et de ses missions. Elle doit donc faire l'objet d'un échange entre le supérieur hiérarchique direct et l'agent. Force ouvrière exige que chaque SACDD ait au préalable à cet entretien, communication de sa fiche de poste avec le groupe d'appartenance des fonctions exercées.

Mobilité :

Les élus force ouvrière refusent la durée obligatoire de 3 ans sur un poste, durée imposée par notre administration sans aucune base réglementaire. Plus que jamais dans le contexte actuel, cette contrainte peut entraîner des situations individuelles délicates.

Certains services abusent de cette pseudo-règle en émettant un avis défavorable au départ pour deux à trois mois sur trois ans.

D'autres, mettent systématiquement un avis défavorable à l'ensemble des postulants à l'accueil à l'exception de la candidature qu'ils veulent retenir. C'est inacceptable. Ces avis défavorables doivent rester limités. Ces pratiques sont un frein à la mobilité des agents.

Nous vous rappelons que cette première CAP mobilité de 2016 est également celle de la réforme territoriale. De nombreux agents se sont vu dans l'obligation de faire une demande de mobilité, car leur poste était supprimé ou transféré.

Quel a été le mode opératoire des services pour ce cycle de mobilité?

Quelle a été la priorité de l'administration dans les classements ?

Autant de questions qui restent à ce jour sans réponse et laissent les agents dans la plus grande anxiété

La réforme territoriale:

Cette réforme mise en place à marche forcée aura des conséquences négatives pour les citoyens en créant des déserts administratifs et impactera la qualité de vie et de travail de chaque agent. Ainsi, la réforme territoriale aura des répercussions sur nos organisations et nos métiers. Jamais l'avenir pour nos services n'a été aussi incertain et les craintes aussi fortes sur la pérennité des missions et des emplois qui y sont affectés.

Les modalités de pré-positionnement tombent dans les nouvelles DREAL et désavouent même parfois les promesses des chefs de service. Les agents semblent être "rangés" au petit bonheur la chance dans les organigrammes.

En outre il faudra nous expliquer pourquoi, dans certaines DREAL, sur le même intitulé de fiche de poste on peut être indifféremment de catégorie B, A ou A+

Les incohérences et les décalages entre le discours politique et les actes posés sont flagrants. Quelles seront demain les missions exercées par les SACDD ?

De plus, rien n'est proposé à certains agents. Certes « des bilans retraites » sont effectués en catimini pour pousser au départ les agents retraitables ou les mettre au placard ! belle fin de carrière !

En outre, pour les SACDD la position dans l'organigramme est un élément prépondérant pour la cotation de poste (et/ou groupe de fonction), la création d'une ou plusieurs strates supplémentaires au-dessus d'eux dû à la réforme territoriale, ne doit pas entraîner une baisse de leur régime indemnitaire. Les SACDD ne doivent pas être punies financièrement par des décisions politiques.

Les SACDD de l'AC font face à de nombreuses incertitudes également. Des réorganisations se profilent au CMVRH, à la DRH, à la DICOM, au CPII, au CGDD où la commissaire générale lors de ses vœux a prévenu l'ensemble de ses agents « d'une grosse réorganisation anxigène ».

Cette période d'instabilité permanente dans tout notre territoire entraîne une dégradation sans précédent des conditions de travail des SACDD et l'administration aujourd'hui ose parler de qualité de vie au travail. Quelle ironie !

Déroulement de carrière:

Nous ne parlerons pas, aujourd'hui, de la non revalorisation du point d'indice qui est gelé depuis déjà 6 ans et du pouvoir d'achat des SACDD qui a baissé.

Certains pouvaient espérer un léger mieux avec la possibilité d'un avancement via les TA ou les examens professionnels, maintenant cela n'est même plus le cas. En effet, cette espérance a été balayée par les taux pro/pro au rabais proposés par la DGAFP, la suppression des bonifications d'ancienneté et la suppression lors d'un avancement de la prime exceptionnelle.

Madame la présidente, en matière de condition de travail et de reconnaissance, au moment même où notre Ministère finalise sa charte « égalité hommes femmes », les élus Force Ouvrière veulent souligner une fois encore une réalité inacceptable. Le corps des SACDD,

corps à 70 % féminin subit une véritable discrimination que ce soit en matière de promotions, de régime indemnitaire ou de possibilité d'affectation.

Vous devez mettre fin à cette inégalité de traitement. Vous ne pouvez continuer à la nier. Nous voulons qu'à la lueur du travail sur l'égalité entrepris vous passiez à la résolution de ce cas pratique.

Les élus à la CAP

Réponses de l'administration :

Liste d'aptitude 2016 – passage de la catégorie C à la catégorie B :

Le plan de requalification sera mis en œuvre pour les 600 postes en liste d'aptitude ainsi que les promotions habituelles soit 40 postes. Ces listes seront examinées dans le même temps lors d'une CAP qui devrait se tenir première quinzaine du mois de septembre.

Une note de la DRH doit-être envoyée aux services explicitant les modalités de mise en œuvre avec les conditions d'affectations. Un projet professionnel pour les agents promus pourra être élaboré avec l'aide du CMVRH.

Une réunion de travail sur les critères avec les organisations syndicales et la DRH a été prévu le 18 février 2016.

Rifseep :

La note de gestion toujours en cours d'élaboration, doit être présentée aux organisations syndicales très prochainement. A terme, le groupe de fonctions sera indiqué sur chaque fiche de poste. Les mobilités au 1er janvier 2016 auront une application de la cotation PFR. Pour le cycle de mobilité au 1er mai 2016, le nouveau régime indemnitaire s'applique.

La DRH « lance » une réflexion sur les régimes indemnitaires sur les dreal fusionnées. Aucun régimes indemnitaires ne doit être dévalorisé même si un niveau hiérarchique s'ajoute.

De plus une attention particulière sera également menée dans les dreal non fusionnées et en DDT M.

Une étude sur la réussite aux concours sera présentée prochainement aux organisations syndicales prochainement.

RÉSULTATS DES MOBILITÉS CN ET CS

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
181725	BOIS Véronique		DDT 01	
179300	MASSET SERGE	DRIEE	DDT 02/DDT 02 SUH	au 01/07
182050	MEYNIEL CAROLE	DDT 03	DDT 03/DDT 03 SLCD	
181084	CALABUIG M.E	CEREMA DTECITM	DDTM 06/DDTM 06 DML	
178534	CARDIS REGINE	DREAL MP	DIR Sud-Ouest	
178612	MARTINEZ FREDERIC	DDTM 13	DDTM 13 SC	
179015	GRAGEZ M.L	DREAL RA	DREAL 13 STI	
179131	FRELON HERVE	DREAL PACA	DDTM 13	changement de spécialité
180514	ARCHER LORETTE	CMVRH	CPII	
182016	VASSILIS KARINE		DDCS 13	
180276	GOUPIL PATRICK	DIRM Le Havre	DIRM Le Havre	
181652	KERDREUX LAURENCE	DREAL BASSE- NORMAN	DREAL HAUTE- NORMAN/SG -CSI	Sous réserve vacance de poste
181822	LEFEVRE CHARRUAULT SYLVIANE	DDT 14	DDTM 14 - SHC	
181671	POIRIER ELODIE	DDT 86	DDTM 14	
182375	HUET EMMANUELLE	DREAL BN	DDTM14/SHC	
182041	MOROT KATIA	DDT 18	DDT 18 UT NE	
181760	MALEPEYRE	DREAL Limousin	DDT 19 SPL	
179687	GACEM CELINE	DEAL GUYANE	DREAL CORSE/DREAL 2A SES	
181303	KELLER NATHALIE	DREAL Bourgogne	DDT21	
181510	FABBRI CATHERINE	VNF	DDT 21 SHM	

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
182103	BOUBERT PAUL	DREAL BOURGOGNE	DREAL RHÔNE-ALPES/DREAL 69 STV	
181843	BILLON M.C	DDT 78	DDT 28 SAUH	
178532	DAUSSE MARTY SEBASTIEN	DIRN NORD	DIR Sud-Ouest	
178440	STRATENY VINCENT	SG	CEREMA DTERSO	
181477	CHARLES NATHALIE	DREAL AQUITAINE	DREAL AQUITAINE/DREAL 33 PSI	
181786	MILLOT ALAIN	DIR A	DIRM SA/LE VERDON	
181882	ROBET CHRISTOPHE	VNF	DREAL AQUITAINE/ UT 33	
181844	GALBE FREDERIC	DGAC/SNIA	DREAL LANGUEDOC-ROUSILLON	Détachement CTT
179826	COMBOT JULIEN	DRIEA	DDTM 35 SEHCV	
179851	BOULARD Hélène	DREAL BRETAGNE	DDTM 35 SEHCV	
181169	LE FORBAN PATRICK	DREAL BRETAGNE	DIRM NANTES/SPB	
179571	DELABRE KARINE	VNF	DDT38/SET	
180992	BEAUFORT SANDRINE	DEAL MAYOTTE	DDTM 40 SAH	
178246	SAMSON NATHALIE	CMVRH	DDTM 44 SBL	
178483	JEGOUDEZ VANESSA	DDTM 44	DDTM 44 DML	
179180	GRIVEAU SYLVAIN	DDT 21	DDTM 44/SEE	
181869	BRIFFAUT DELPHINE	DDT47	DDT 47 SUH	
182107	GERARDI MARY	DDTM 11	DDT 47 SRS	
179359	PINEAU PASCALE	DDCS 49	DDTM 49/SUAR	
180301	POTIRON HELENE	DREAL CHAMP.ARD	DDT 51/SSPRMTR	
182057	GEORGES ISABELLE	DDT 02	DDT 51/SU	

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
178606	RUIZ AGNES	DDT 52	DDT 52 SHC	
179306	MEGUELLATI SONIA	DIR EST	DIR EST/DIRE - SQM	
179382	MICHEL PASCALE	DIR EST	DIR EST/DIRE - SQM	
181796	REMANDET FABRICE	DREAL NORD PAS DE CALAIS	DDTM 54/SH	
179022	MORVAN BRUNO	DIR NORD	CEREMA/DTer NP RDTT	
179393	LAIMOUCHE HAMED	DIR NORD	DDTM 59	
179412	GORISSE M AGNES		DDTM 59	
181004	LESCAN LAURENCE	VNF DTNP	VNF DTNP UTIDS	
181033	FRUIT MARYSE	VNF DTNP	VNF DTNP SEM	
181117	BANASZAK MONIQUE	VNF DTNP	DDTM 59 DML	
181181	CAILLON AURELIE	DDTM 59	DDTM 59/ DT FLANDRES	
181205	LASLA MOHAMED	CEREMA	DDTM 59/SAVRU	
182012	LETELLIER SEBASTIEN	DREAL PICARDIE	DDTM 59 SSRC	au 01/07
183080	TASSEL ETIENNE	CMVRH	DREAL NORD PC	
180450	BRUNEL DOROTHEE	DEAL MARTINIQUE	DDTM 62 SEAD	
181792	DILLY EMELINE	DDTM 62	DDTM 62/DML SAML	
182112	GUILLOT Jean-Pierre	DREAL AUVERGNE	DREAL AUVERGNE/STDS	
179971	RONAT VIRGINIE	DREAL CENTRE	DDT 67/SADT	
181201	CHERCHI OLIVIER	DREAL ALSACE	VNF/DTST SG	
181476	SCHLAGER MARTINE	DREAL ALSACE	DDT 67/SLCDRU	
179221	PASSOT JEROME	CEREMA	DDT 69/SST	

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
179217	DELOUIS CORALIE	DDT 52	DDT 69/SST	
180865	REMY TANGUY	DDTM 76	DDT 69/SARU	
181350	ROSSET FREDERIQUE	DREAL CENTRE	CGDD/SOS	
181659	ARNOLD M JEANNE	DIR CENTRE EST	DIRCE/SES	
182201	THOMAS CAMILLE	DDTM 76	DDT 69/DDCS	
181493	GOYON MICHELLE	DDT71	DDT 71/DIRECTION	
181945	DAVANTURE PATRICIA	DDT 71	VNF/DDCB DOO	
178559	NWAKIBANG ALAIN	DRIEA	DRIEA/SST DRTR	Au 01/02
179908	BOUHRAOUA VALERIE	CGEDD	DRIEA/SST DRTR	
180699	SUBERCHICOT JL	VNF	DRIEE/SES/PEQEMA	
182114	SZCZUREK AM	DRIEA	CMVRH PARIS	
182677	DUVERNE EVELYNE	DRIEE	DRIEA/CSR	
183067	OLIVIER LAURENCE	DRIEA	DRIEA/SCEP/DPAT	
178001	SCHOLLE LAETITIA	CEREMA	DDTM 76/DDCS	
181396	APPAOU GINETTE	DEAL GUYANE	DREAL HAUTE.NORMANDIE	
181661	PEREZ CHRISTINE	DREAL HAUTE-NORMANIE	DREAL HAUTE-NORMANDIE/SG -CSI	Sous réserve de vacance
181693	LECLERC SYLVIE	DDTM 76	DREAL HAUTE-NORMANIE/SSTR	Sous réserve de vacance
181954	DELAUNE M.P	DDTM 76	DDTM 76/DML	
182060	LAPOINTE GUILLAUME	DDTM 76	DDTM 76/STR	
182085	GUILLEUX MORGANE	DDTM 76	DDTM 76/SRMT	
183126	ABBOU J.P	DIRM LE HAVRE	DDTM 76/DML	Changement de spécialité

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
178570	AUTRIVE CRHYSTELLE	DRIEA	DRIEA/SST DRTR	
179473	STAIN RICHARD	DRIEE	DDT 77/SUO	
179028	CORBI LUDIVINE	DDTM 83	DDTM 83/SAJ	
181942	GLANZBERG BRIGITTE	DEAL MAYOTTE	DDTM 83/DDCS	
181763	ROY Karine	DDTM 85	DDTM 85/DML	
181773	POIRIER A.M	DDTM 59	DDTM 85/DML	
180971	GOMA GERALDINE	DEAL GUYANE	DDT 86/SUA	
183204	LECHELLE DIDIER	DREAL CHAMP- ARDENNE	DREAL POITOU- CHARENTE/SIT	
177895	GASSA INSAF	DEAL MAYOTTE	DGALN/DHUP/QV5	
177916	ERIEAU LAURENCE	DGALN	DGALN/DHUP/QV3	Sous réserve de la vacance
178638	QUITARD LAURE	SG	SG/RH/PSPP1	
178663	PLESSIS ANITA	SG	SG/DRH/CRHAC3	
178664	PAYET NATHALIE	SG	SG/DRH/CRHAC4	
180263	PLAIS DANY	CGEDD	CGEDD/VICE-PRESIDENT	
180863	VICTOR MARIE	SG	CGDD/SDAG	
181315	BRINDEL CHRISTIANE	CGDD	CGDD/SOS	
181502	PEYROT René		SG/DRH/GAP3	
182146	FONTENEAU JULIE	DRIEA	DRIEA/ UT 92	
178368	HIFI LINDA	DRIEA	DRIHL 93	
178311	DIOUF LILA	DRIHL	DRIEASMR/BAF	
178321	JEANNES ISABELLE	DRIEA	DRIHL 94	
178419	RAMASSAMY BEATRICE	DRIEA	DRIEA SGD/DIRIF	
178385	BUTKOVIC LADA	DRIEA	DRIEA/AGER-N/UER	Détachement TS

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
180665	BADROUZAMA NI Mbolatiana- Elsa		DEAL MARTINIQUE	
180666	DEFAUX ESTELLE	DREAL PICARDIE	DEAL MARTINIQUE/DEAL 972 SCPDT	
181471	MELLAIMI SANDRA	DEAL MARTINIQUE	DEAL MARTINIQUE	
180612	GAVRILA ALEXANDRE	DREAL PACA	DEAL GUYANE/DEAL 973 SISR	
181199	HENRION KARINE	DEAL GUYANE	DEAL GUYANE/SAUCL	
181809	MARIE BRIGITTE	DRIEA	DEAL GUYANE/DRJSCS 973	Changement de spécialité
181940	ABROUSSE KARL	DEAL REUNION	DEAL REUNION/SCED	
182053	FRANCOISE LISE MAY	DEAL REUNION	DEAL REUNION/DJSCS	
182059	GOPAL ANNE MARIE	DEAL REUNION	DEAL REUNION/SG	
178888	FIDAHOUSSEIN SOIFIA	DEAL MAYOTTE	DEAL MAYOTTE/SAEC	
180845	SAID EI HADE	DEAL MAYOTTE	DEAL MAYOTTE	

RÉSULTATS DES MOBILITÉS CE

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
182259	BOSVIEL M.CLAIRE	DDT 01	DDT 01 SCEP	
182044	DUPRE ALEXANDRA	CMVRH/ CVRH CLERMONT	DDT 03/SE	
178880	VERDIS GENEVIEVE	DREAL LANGUEDOC- ROUSSILLON	ENTE AIX/SG	
181816	MACHUE MICHELLE	DDTM 14	DDTM 14/SUDR	

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
183217	FROUX CHRISTINE	DDTM 22	DDTM 22/SPLU	
182021	LECLERCQ CATHERINE	DREAL LANGUEDOC-	DDTM 34/SHU	
181781	DUMAS PHILIPPE	DREAL BRETAGNE	DREAL BRETAGNE/MPAR	
179567	JEMFER-PEREIARA ROSA	DREAL R.A	DDTM 38/SASE	
181865	CHALAND ANDREE	DDT 42	DDT 42/DDCS	
183004	GRANDJEAN ISABELLE	DREAL PAYS LOIRE	DREAL PAYS LOIRE/DREAL 44 MSP	
179782	CHANFI ECHAT	DEAL MAYOTTE	DREAL CENTRE/DREAL 45 SG	
181323	ALEX STEPHANE	DREAL AQUITAINE	DREAL AQUITAINE/SMTI	
181761	ROUSSEL CORINNE	DDT 55	DDT 54/SH	
180751	DOLOU GUENAELE	DREAL BRETAGNE	DDTM 56/DDCS	Changement de spécialité
181158	ROUSSEL GUILLAUME	DREAL NPC	DDTM 59	
182377	PAWLOWSKI ALBAN	DDT 03	DREAL AUVERGNE/SRPRHF	
182992	JACOB MYRIAM	DDT 65	DDTM 64 SAUR	
179897	PERRIN LAURENCE		CMVRH CVRH MACON FIL	
180354	BURYLO CATHERINE	DDT 79	DDT 79	
181387	HEMBERT LUDOVIC	DREAL PICARDIE	DREAL PICARDIE/SDIT	Sous réserve de la vacance
179081	FOSSIER SANDRINE	VNF DTRS	DDTM 83/SHRU	
179234	BEAUVOIS YANNICK	DREAL PACA	DDTM 83/SHRU	
179237	MARCON CECILE	DDTM 83	DDTM 83/SHRU	
181771	COLOMBET PATRICIA	DREAL LIMOUSIN	DDT 87/SUL	
180144	ESTANCO GHISLAINE	DDT 77	DDT 89/SUHRU	

Numéro de poste	Candidat	service Origine	Service Accueil	Observation
177924	LANTHEAUME ANNE-COLETTE	SG	DGALN/DEB/PEM2	Au 15/02
178143	TROADEC VIRGINIE	SG	SG IFORE	
178460	PAILLARD ARNAUD	DRIHL	SG/SAF/MC1	
178637	PERRIN HENRY-PIERRE	SG	SG/DRH/PPS3	
178650	LE MOUEL VIRGINIE	SG	SG/DRH/FORCQ2	
179919	MATA OLIVIA	DRIEA	SG/DRH/FORCQ3	
181892	NEYRINCK SEVERINE	CABINET MEDDE	DRIHL UT 92/SHRU	
183130	GUTIERREZ RAFAEL	DREAL RHÔNE-ALPES	SG/DRH/GAP1	
178563	RAOUF HASSIBULLAH	DRIEA	DRIEA SST/DRTR	
179030	FATELA-LAMBERT EMMANUELLE	DRIEA	DRIHL UT 93	
183027	BAUCE CHRISTINE	SG	IGN	
178229	TOUREILLE VALERIE	DRIHL	DDT 95/SHRUB	
182459	PILLU DOMINIQUE	DEAL REUNION	DM GUADELOUPE ECO PECHE	
181220	LISON LUCIE	DEAL GUADELOUPE	DEAL MARTINIQUE/DEAL 972 SPEB	
182017	PALUD MYRIAM	DEAL REUNION	DEAL REUNION/DEAL 974 PAH/SADEC	
182047	GALLARD LAURENT	DEAL REUNION	DEAL REUNION/DEAL 974 PAH/SHLS	

TITULARISATIONS DANS LE CORPS DES SACDD

COCHET Brigitte DDT 31 au 30/03/2016

PNA SORTANTES

DENOIT Perrine DDTM manche au 01/03/2016

RECOURS CREP

2 recours CREP ont été examinés.

LES PROCHAINES CAP

pré CAP Liste d'aptitude C en B: 3 mars

CAP liste d'aptitude C en B: 24 mars

LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS**Spécialité : Administration Générale**

Stéphanie FERRARI-PAILLET 05 56 73 14 76 [✉Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr)
Jacqueline BALZA 01.40.81.24.21 [✉jacqueline.balza@i-carre.net](mailto:jacqueline.balza@i-carre.net)
Jean-Claude MONGE 05 56 24 84 74 [✉jean-claude.monge@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-claude.monge@developpement-durable.gouv.fr)
Mauricette NADAL 04 67 13 74 05 [✉mauricette.nadal@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mauricette.nadal@developpement-durable.gouv.fr)
Brigitte HOUVENAGHEL 04 95 50 99 58 [✉brigitte.houvenaghel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:brigitte.houvenaghel@developpement-durable.gouv.fr)

Spécialité : Contrôle transport terrestreJacques DOTU 06 20 32 44 19 [✉jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr)

Permanence à l'Arche de la Défense Tel : 01.40.81.24.20 Fax : 01.40.81.24.13

[✉fb-snp2e.syndicats@i-carre.net](mailto:fb-snp2e.syndicats@i-carre.net)

